



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

recrutement

Question écrite n° 61114

Texte de la question

M. André Godin appelle l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat à propos de l'accès, par le biais de concours spécifiques, à la fonction publique des jeunes diplômés et des professionnels du multimédia et des nouvelles technologies. M. le Premier ministre a rappelé dès août 1997 son souhait de « bâtir une société de l'information pour tous » et d'importants moyens y sont depuis consacrés. Au moment où M. Thierry Carcenac, député du Tarn, remet un rapport à M. le Premier ministre, intitulé « pour une administration électronique citoyenne », il apparaît que l'administration française aura besoin de la compétence de nombreux diplômés de ce secteur d'activité. Aussi, il souhaiterait connaître son analyse et les mesures qu'il entend prendre pour favoriser l'accès de ces professionnels des nouvelles technologies à l'administration française.

Données clés

Auteur : [M. André Godin](#)

Circonscription : Ain (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61114

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mai 2001, page 2924